



Entrepreneurs,
Vous travaillez à domicile dans un cadre pas toujours adapté et vous vous sentez un peu isolés ?

Salariés,
Vous êtes fatigués des déplacements quotidiens pour vous rendre à votre lieu de travail ?
Et s'il y avait près de chez vous un lieu avec des bureaux pour exercer votre activité ?

Vous aimeriez vivre et travailler sur le territoire ?
Le tiers-lieu* est la solution idéale !

Participez à l'enquête :
ardenne-metropole.cap-collectif.com

CONTACT & INFORMATIONS :
Direction de l'engagement et du développement Ardenne Métropole
Tél. 03 24 57 83 23 / 03 24 57 83 25
julie.diels@ardenne-metropole.fr



LA LETTRE HEBDO

Partage

julie.diels@ardenne-metropole.fr

De l'avis des principaux intéressés, l'expérience de télétravail lancée au bénéfice des agents d'Ardenne Métropole est un plein succès. Notre communauté d'agglomération s'inscrit en cela dans un changement d'attitude plus global concernant notre manière de percevoir les activités salariées, avec une augmentation constante du nombre de télétravailleurs. Dans le même ordre d'idée, l'agglomération étudie actuellement la possibilité de créer, principalement dans les secteurs ruraux de notre territoire, des bureaux équipés et connectés permettant à tous les utilisateurs qui le souhaitent de travailler sans quasiment se déplacer : le cabinet de conseil Relais d'entreprises est chargé de quantifier les besoins en la matière et ces données chiffrées sont attendues au printemps.

Aides

sebastien.elie@ardenne-metropole.fr

Eu égard à la diversité et la richesse de l'ordre du jour du dernier conseil communautaire, le 17 décembre, votre Lettre hebdo n'avait jusqu'alors pas eu l'opportunité de toucher un mot concernant une aide financière accordée par Ardenne Métropole à un organisme de formation, l'école de codeurs Simplon, dont la particularité est de s'adresser à un public inhabituel, regroupé au sein de promotions d'une vingtaine de personnes : demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés, jeunes des quartiers prioritaires... Avec succès, puisque plus des trois quarts des élèves connaissent une sortie positive au terme de leur formation de 8 mois. Il a donc été décidé d'aider financièrement Simplon en accordant à cet établissement une subvention d'un montant de 10.000 euros.

Nuit

yann.aoustin@ardenne-metropole.fr

Organisée à l'initiative du ministère de la Culture, la 4^e édition de la Nuit de la lecture va se dérouler demain soir. Vous pourrez bien sûr y participer loués sous votre couette, la tête bien calée sur un oreiller dodu et un bon bouquin entre les mains. Mais vous avez également l'occasion de vous rendre à la médiathèque Voyelles, à Charleville-Mézières, à partir de 22 heures, pour assister à une lecture-spectacle axée autour de la figure haute en couleur de Georges Simenon, le "papa" du commissaire Maigret et l'un des trois auteurs francophones les plus lus au monde, rien que ça. Sur scène, vous retrouverez le comédien-auteur-compositeur-interprète Jean-Luc Debattice, musicalement accompagné par le saxo-clarinettiste Jean-Marc Bouchez. L'entrée sera libre.

Soutien

aude.gomes@ardenne-metropole.fr

L'un des rôles principaux des médiathèques communautaires est de permettre au plus grand nombre l'accès le plus simple et le plus direct possible à la culture, notamment à la lecture. Et concrètement parlant, cet accès ne se situe pas de manière obligatoire dans les bâtiments accueillant lesdites médiathèques... Preuve en est avec la récente initiative de Georges Delaw, à Sedan. En collaboration avec le centre social Ouest Avenue, la médiathèque sedanaise vient en effet de créer une véritable annexe destinée prioritairement au public des quartiers Frénois, Torcy Centre et Torcy Cité. Cette mini-bibliothèque détient déjà près de 500 livres, dont 300 sortis des réserves ou rayonnages de Delaw. À noter également une nuit de la lecture, proposée sur place samedi entre 16 h et 21 h.